## 1. MR - Système mur rideau type grille

## 1.1 Références

Les travaux relatifs au système mur rideau type grille devront être exécutés en conformité avec le Document Technique Unifié (DTU) 33.1, qui définit les conditions de mise en œuvre des façades rideaux. De plus, la conception, la fabrication et la mise en œuvre devront respecter la norme NF EN 13830 relative aux façades rideaux - Exigences de performance y compris la résistance au feu. .

## 1.2 Localisation

Le système de mur rideau de type grille en acier sera mis en œuvre du rez-de-chaussée au premier étage pour la vitrine principale, avec des spécifications antieffraction P5A et résistance à l'effraction RC2. En parallèle, la pierre agrafée sera utilisée du rez-de-chaussée au deuxième étage pour les trumeaux et la casquette situés sur la façade avenue des Champs Élysées. L'encadrement prévu sera intégré à l'ossature en gros œuvre, sans classement feu spécifié à ce stade.

## 1.3 Système constructif

Le système constructif du mur rideau type grille sera constitué d'une ossature en acier PRS avec capots serreurs, assurant une rupture de pont thermique efficace. La conception du système devra être conforme aux prescriptions des DTU 33.1 et DTU 39, et devra être accompagnée d'un Avis Technique ou équivalent valide (). La prise en feuillure des vitrages se fera sur trois côtés pour les éléments supérieurs et sur quatre côtés pour les vitrages étroits latéraux, avec un joint bord à bord pour garantir une étanchéité optimale. Le calage des vitrages sera adapté à la modularité de la façade et au bandeau supérieur, avec un renforcement latéral pour répondre aux exigences antieffraction, notamment en partie basse. Une double étanchéité sera mise en œuvre conformément au paragraphe 4.2.6.1 du CCTP, assurant ainsi une protection maximale contre les infiltrations d'eau et d'air. La préfabrication des éléments en atelier sera systématique, et le montage sur site se fera mécaniquement, sans perçage ni soudure, pour une mise en œuvre rapide et propre. Les remplissages, qu'ils soient en verre ou autres matériaux, seront maintenus en feuillure sur l'ensemble du périmètre, y compris en parties basse et intermédiaire. Les serreurs seront fixés à l'aide de boutons d'isolation et renforcés pour une sécurité accrue. Les capots en aluminium, thermolaqués pour une meilleure résistance aux intempéries, seront clipsés sur l'ossature. La finition des capots sera déterminée selon le choix de la Maîtrise d'Œuvre et sera précisée dans l'annexe FAA (). Il est à noter que le système constructif devra être compatible avec les performances thermiques, acoustiques et de sécurité définies dans le CCTP et devra contribuer à l'atteinte des objectifs de performance énergétique du bâtiment.